



Cour de France.fr / Histoire et fonction / La Cour et ses maîtres / Etudes modernes / Y a-t-il un État des XIVe et XVe siècles ?

Bernard Guenée

Y a-t-il un État des XIVe et XVe siècles ?

Article. Source : Annales

Guenée, Bernard, "Y a-t-il un État des XIVe et XVe siècles ?", dans Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 26e année, N. 2, 1971. pp. 399-406.

Extrait de l'article

Il est, depuis longtemps, bien peu d'historiens qui, ayant à caractériser les États d'Occident aux XIVe et XVe siècles, ne les définissent pas, plus ou moins implicitement, comme des « États de transition ». Certes, comme le souligne Fr. Graus dans le rapport qui a ouvert ce *Symposium*, chacun est parfaitement conscient que « toute époque est, dans un certain sens, une époque de transition au cours de laquelle disparaît quelque chose d'ancien et naît quelque chose de nouveau ». Mais chacun a aussi le sentiment plus ou moins conscient qu'il y a, aux XIVe et XVe siècles, nettement plus de morts et de naissances que d'habitude, que ces siècles sont par essence des siècles de transition. Transition entre l'État médiéval et l'État moderne, entre la monarchie féodale et la monarchie absolue, entre le *Lehnstaat* et le *Ständestaat*, entre le temps du féodalisme et le temps du capitalisme, toutes ces vues si différentes ont, en commun, l'idée de transition et justifient assez le titre que W.K. Ferguson a donné à la synthèse où il retrace l'histoire de l'Europe de 1300 à 1520 : *Europe en transition*. Je me demande, avec Fr. Graus, s'il n'y a pas lieu de libérer les XIVe et XVe siècles de leur complexe de transition et de partir à la recherche de leur personnalité propre. Pour ce faire, je suivrai l'exemple de F. Chabod qui se demandait à Paris, en 1956, s'il y avait un État de la Renaissance, et je poserai la question suivante : « Y a-t-il un État des XIVe et XVe siècles ? »

[Lire la suite \(Persée\)](#)